

Sommaire

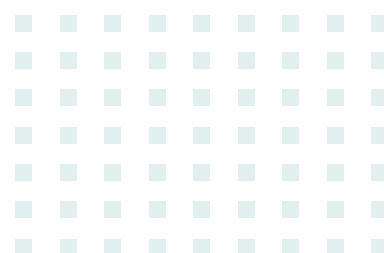
Rapport de gestion du Conseil d'Administration	2
---	----------

Comptes consolidés

Bilan consolidé au 31 décembre 2000	8
Compte de résultat consolidé	10
Tableau des flux de trésorerie consolidés	11
Annexe aux comptes consolidés	12
Rapport des Commissaires aux Comptes	25

Comptes sociaux

Bilan de la société mère (résumé)	26
Compte de résultat de la société mère (résumé)	27
Filiales et participations	28
Tableau des résultats de la société au cours des cinq derniers exercices	29
Rapport général des Commissaires aux Comptes	30
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes	31



Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte conformément à la loi et à nos statuts, pour vous rendre compte de l'activité de CS Communication et Systèmes et de ses filiales au cours de l'exercice 2000 et soumettre à votre approbation le bilan, compte de résultat et annexe arrêtés au 31 décembre 2000.

Commentaires sur les comptes consolidés

Au cours de l'année 2000, le Groupe n'a enregistré que des variations marginales de périmètre avec l'acquisition des sociétés SAF et CESIR (devenue Trustycom) essentiellement. Par ailleurs, l'opération de fusion-absorption de CS Communication et Systèmes par CISI Holding approuvée par l'Assemblée Générale du 29 décembre 2000 portait sur une opération juridique strictement interne qui n'a pas affecté les comptes consolidés du Groupe. Cependant, les comptes de l'exercice ont été significativement impactés par des événements postérieurs au 31 décembre 2000 : cession de CS Systèmes de Sécurité et Déclaration de Cessation de Paiement pour CS Télécom et CS Electronics, opérations qui ont conduit à des provisions spécifiques pour dépréciation d'actifs et risques liés au dépôt de bilan.

Le chiffre d'affaires de votre Groupe s'établit à 3 336 MF en 2000, en retrait de 6 % par rapport à l'exercice 1999. Cette baisse est principalement due à une décroissance de 22 % de la division Télécom, comparée à une baisse de 1 % pour

la division Systèmes d'Information et une baisse de 2 % pour la division Sécurité.

Recherche et Développement

Les dépenses de recherche et développement ont diminué de 204 MF en 1999 à 179 MF en 2000 soit 5,4 % du chiffre d'affaires. Près de 78 % de ce montant a concerné les développements de CS Télécom, notamment pour la nouvelle gamme de produits d'accès voix-données et pour les réseaux optiques. Par ailleurs, le développement d'une offre applicative pour la sécurisation des données s'est poursuivi dans la perspective de la création d'une filiale dédiée à la fourniture de produits logiciels dans ce domaine (Trustycom). Dans la division Sécurité, les développements ont porté notamment sur un nouveau sas et sur les centrales d'alarme.

Résultats consolidés

Les résultats consolidés du Groupe de l'exercice 2000 sont fortement détériorés du fait de la conjonction de facteurs défavorables : poids encore trop important des structures et de la R&D, amorce du ralentissement du marché des télécoms et dégradations des marges (coûts des composants, concurrence plus vive...) notamment. La situation est cependant contrastée selon les divisions : sur les 432 MF de pertes d'exploitation consolidées, la moitié est imputable à la division Télécom qui n'a représenté

que 16 % du chiffre d'affaires consolidé.

Le résultat financier s'établit à 79 MF grâce à un gain de 102 MF sur la cession de Verilog/Telelogic. Le résultat exceptionnel est une perte de 397 MF principalement du fait de provisions liées au dépôt de bilan de CS Télécom et CS Electronics (293 MF) et de provisions et frais pour restructuration (106 MF). Le résultat exceptionnel intègre le solde de la plus-value de cession de la filiale Verilog/Telelogic pour 84 MF.

Le résultat net part du Groupe avant écart d'acquisition est une perte de 655 MF. Après écart d'acquisition, le résultat net part du Groupe ressort à -702 MF.

Les capitaux propres consolidés part du Groupe s'élèvent à 380 MF au 31 décembre 2000 et la trésorerie nette est négative à -119 MF. La capacité d'autofinancement est de -338 MF en 2000 contre -230 MF en 1999.

Commentaires sur les comptes sociaux de CS Communication et Systèmes (ex Cisi Holding)

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 91 MF. Une perte d'exploitation de près de 5 MF est dégagée sur 2000 alors que l'équilibre d'exploitation était atteint lors de l'exercice précédent. Le résultat financier positif de 144 MF provient pour 102 MF de la cession des actions Telelogic en début d'année. Une perte exceptionnelle de 480 MF est constatée : la plus-value nette d'échange de Verilog (389 MF) est neutralisée par des

abandons de créances à des filiales pour 176 MF et par des provisions sur filiales à hauteur de 661 MF. Ces provisions intègrent la dépréciation du compte-courant de CS Télécom au 31 décembre 2000 ainsi que les dépréciations d'actifs et les risques liés au dépôt de bilan de CS Télécom et CS Electronics. Le résultat social est en perte de 341 MF contre une perte de 114 MF pour l'exercice précédent.

Activités des divisions et autres filiales consolidées

DIVISION SYSTÈMES D'INFORMATION

La division Systèmes d'Information a réalisé en 2000 un chiffre d'affaire de 2 302 MF, soit 69 % du Chiffre d'affaires consolidé du groupe. Le chiffre d'affaires de la division a accusé une légère baisse de 1 % du fait de la baisse d'activité de filiales étrangères. En France, la progression du chiffre d'affaires a été de 5 %. Les résultats de l'activité ont été impactés des éléments qui ont concerné l'ensemble de la profession : retournement brutal de l'effet An 2000, conséquences de l'application des 35 heures. De plus, la division Systèmes d'Information a continué d'investir en 2000 sur de nouvelles offres attendues par le marché. Un effort important a ainsi été porté sur les offres de sécurité, l'intégration de systèmes de communication et les e-Solutions. La division dispose dorénavant de positions fortes sur ces domaines que traduit la signature de contrats tels que Decopremier, premier portail verti-

cal en 3 D dédié à la décoration de luxe, le développement d'un Intranet qui fédère l'ensemble des Intranets de tous les organismes de la Défense, et le projet de visioconférence pour la Branche Entreprises de France Télécom.

La division Systèmes d'Information s'est également renforcée sur ses segments traditionnels tels que l'aéronautique et le spatial, le contrôle de trafic aérien, la route et l'infogérance.

● Infogérance

La croissance de l'activité Infogérance s'est poursuivie en 2000 (croissance des ventes de 11 % par rapport à 1999, plus de 20 % pour les prises de commandes). Grâce à un positionnement sur l'administration de système de bout en bout particulièrement adapté aux nouveaux besoins des clients, CS assure l'exploitation des applications, du poste travail jusqu'aux serveurs, en passant par les réseaux. Industriel de la production qui conjugue méthodes, processus et apport de compétences, CS propose des solutions mixtes entre services de proximité sur sites clients et télé exploitation. Par ailleurs, pour garantir la satisfaction de ses clients, CS s'attache à développer le sens du service de ses collaborateurs. Ainsi l'activité infogérance a acquis de nouvelles parts de marché. Des contrats significatifs ont été remportés cette année, comme l'infogérance de systèmes distribués de l'Aérospatiale, l'administration de bout en bout de Nestlé, l'infogérance de production de la Société Générale. De plus de grands clients

tels que EDF, CEA, Houillères des Bassins Centre Midi, nous ont renouvelé leur confiance.

● Intégration de systèmes

Les activités d'Intégration de systèmes ont connu en 2000 une croissance de 18 % du chiffre d'affaires par rapport à 1999.

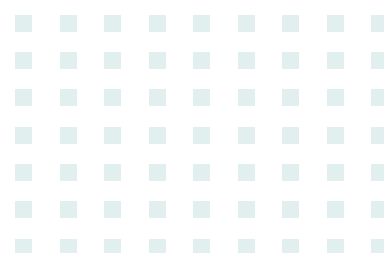
L'entité Aérospace a conforté sa position de leader dans les domaines de l'aéronautique et du spatial et a entamé son internationalisation avec en particulier l'ouverture d'une filiale au Canada. L'entité Contrôle de trafic aérien poursuit sa croissance et prépare sa diversification dans la maîtrise d'œuvre de grands systèmes (projet Météor).

L'entité Route a remporté des contrats majeurs au Chili et au Brésil et est aujourd'hui fournisseur unique des badges TIS (Télépage Inter Sociétés) en France.

Enfin, les activités de E-Solutions – Web Business, CRM et Work Management – et celles liées aux ERP, qui ont contribué négativement au résultat d'exploitation de la division, ont été rationalisées.

● Network Services

L'activité Intégration de réseau et de système de communication a accusé cette année un recul de ses ventes (-15 % par rapport à 1999) et a contribué négativement au résultat d'exploitation de façon significative.



Un plan d'actions énergique a été engagé début 2001 pour remédier à cette situation. Premier intégrateur de réseaux en France, CS réalise des projets pour les plus grands clients (migration sous IP du réseau Muse de la Poste, le réseau ATM et le Système d'information Voyageur pour le métro de Rouen). L'activité Network Services a également poursuivi le développement d'offres à valeur ajoutée pour intégrer des services de communication avancée. Spécialiste de la convergence voix-données-images et fixe-mobile, CS ouvre la porte à de nouveaux services tels que la visioconférence, la messagerie unifiée, le couplage téléphonie informatique. Sur ce créneau, CS se différencie à travers plusieurs références prestigieuses et s'appuie sur des partenariats innovants tels que Net-Centrex.

● Ingénierie

L'activité Ingénierie a enregistré une croissance de ses ventes de 18 % avec une forte progression dans le secteur Finance. L'accord avec le GIE Carte Bancaire a été étendu pour la réalisation du Réseau de Service aux Banques.

Vivier de compétences du Groupe CS, l'activité Ingénierie a acquis en interne de fortes capacités d'expertise, ainsi qu'une compétence sans cesse actualisée de nombreux métiers : banque, assurance, retraite, services publics,...

La formation continue, les mises à niveau ou les formations aux technologies émergentes sont assurées par CS Institut, l'organisme conventionné ad hoc de l'Activité Ingénierie. L'activité Ingénierie a également renforcé sa structure offshore,

ECSAT qui lui permet d'être réactif en fournissant des ressources qualifiées à un coût très compétitif.

● Filiales

Les filiales de la division Systèmes d'Information, principalement celles situées hors de France, ont enregistré une baisse de leur chiffre d'affaires de l'ordre de 20 % due en particulier aux restructurations fin 1999 visant à rétablir la capacité bénéficiaire de certaines d'entre elles.

DIVISION SÉCURITÉ

La division Sécurité a démontré au cours de l'exercice 2000 que son programme d'actions de redressement était en bonne voie. Elle termine l'exercice avec un carnet de commandes facturable en 2001 en hausse par rapport à la situation du 31 décembre 1999. Son chiffre d'affaires s'établit à 332 MF et son résultat d'exploitation à -12 MF.

La réorganisation des équipes commerciales a commencé à porter ses fruits en fin 2000 avec pour objectif de maintenir un haut niveau d'activité dans les grandes banques nationales à réseaux et d'accélérer sa pénétration dans les banques mutualistes et régionales.

La division s'est organisée au 2^e semestre 2000 pour aborder le marché des ventes indirectes vers les installateurs électriques pour l'activité du contrôle d'accès.

Les produits nouveaux développés par les 3 « Business Units » ont été bien accueillis par les clients et accompagnent heureusement les décrets sortis par le Ministère de l'Intérieur en terme de protection des personnes.

Les prestations de services (maintenance) ont augmenté de 20 % pour atteindre 13 % du chiffre d'affaires. L'organisation en « Business Units » a porté ses fruits. Les marges brutes des 3 métiers ont progressé et les pertes d'exploitation ont été divisées par 3, permettant d'augurer un exercice 2001 nettement positif.

Enfin, la division a été certifiée ISO 9001 (standard 2000) au 31 décembre 2000.

Le processus de cession de cette division a abouti le 27 avril 2001 avec la cession de CS Systèmes de Sécurité au Groupe suédois Gunnebo, leader mondial de la sécurité physique.

DIVISION TÉLÉCOM

La division Télécom a enregistré une baisse de 22 % de son chiffre d'affaires en 2000 qui s'établit à 526 MF. Cette contre-performance est la conséquence d'une part des difficultés de production dues à la pénurie de composants sur le marché mondial et d'autre part à des reports de contrats importants à l'exportation (Chine par exemple). De plus, la nouvelle gamme de produits pour les réseaux multimédia et la boucle locale ont tout juste connu un début de commercialisation sans impact significatif sur les ventes.

Les marges ont également été fortement pénalisées tant par la conjoncture (pénurie de composants entraînant une hausse des prix de fabrication, concurrence accrue) que par l'accroissement du poids des ventes à forts volumes et faibles marges (TNR). Le résultat d'exploitation se traduit par une forte perte de 215 MF.

La division a maintenu un effort important de recherche et développement pour mettre au point ses nouvelles gammes de produits. En particulier, la plate-forme SafeCom 9000 pour les réseaux optiques passifs (PON FSAN) a été testée avec succès au CNET.

Au cours de l'exercice, un processus de recherche d'alliance stratégique a été engagé pour permettre à la division Télécom d'acquiescer la dimension internationale et la taille critique qui étaient indispensables à sa pérennité et à son développement. Ce processus a malheureusement été affecté par le retournement de conjoncture du marché et de l'industrie des télécoms qui n'a cessé de s'amplifier depuis l'été 2000 et n'a pas pu aboutir. CS Télécom a ainsi été contrainte de solliciter l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire fin avril 2001.

Au 31 décembre 2000, l'activité Télécom regroupe 408 collaborateurs à comparer à 494 un an plus tôt.

DIVISION INDUSTRIE

L'année 2000 a été marquée par le développement d'une cellule commerciale et de partenariats techniques avec des Bureaux d'Etudes pour développer la base de clientèle.

En 2000, le chiffre d'affaires de SAE s'établit à 293 MF en repli de 26 % sur 1999. SAE est certifiée ISO 9002-TQE2-QS 9000 A. Son effectif social est de 196 personnes au 31 décembre 2000.

CS Electronics a travaillé essentiellement pour CS Télécom en 2000 et a également été contrainte de solliciter l'ouverture d'une procédure de

redressement judiciaire fin avril 2001. En 2000, l'activité a été marquée par le transfert des activités de production réalisées par Philips à Louviers pour le compte de CS Télécom et par l'optimisation du système d'information SAP. Le chiffre d'affaires 2000 de CS Electronics s'établit à 246 MF en croissance de 63 % sur 1999. CS Electronics est certifiée ISO 9002. Son effectif social est de 184 personnes au 31 décembre 2000.

Ressources Humaines

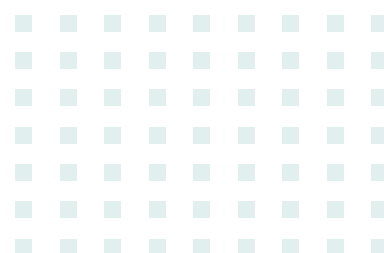
L'effectif du Groupe au 31 décembre 2000 est de 4 881 collaborateurs contre 4 754 au 31 décembre 1999. Au sein de la division Systèmes d'Information, un accord 35 heures a été signé pour application à compter du 1^{er} août 2000 jusqu'au 30 juin 2001, date à laquelle il doit faire l'objet d'un renouvellement. En terme d'embauche, la division a recruté près de 1 000 collaborateurs pour un accroissement net de 250 au cours de l'exercice.

Perspectives 2001

Au cours des premiers mois de l'année 2001, le Groupe a poursuivi des négociations actives pour céder ses divisions Télécom et Sécurité. C'est ainsi qu'au mois d'avril, la division Sécurité a été cédée au groupe suédois Gunnebo, leader mondial de la sécurité physique. Pour la division Télécom, le Groupe a recherché toutes les solutions industrielles pour en assurer la pérennité mais l'aggravation brutale de la conjoncture des télécommunications n'a pas permis d'aboutir à une cession. CS Télécom, ainsi que CS Electro-

tics, sa plate-forme de fabrication et de logistique, ont ainsi été contraintes de solliciter l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire fin avril 2001.

Le Groupe est désormais centré exclusivement sur les services informatiques et devient une SSII à part entière. A la convergence des systèmes d'information et de communication, le Groupe CS apporte à ses clients des solutions informatiques communicantes et sécurisées en associant trois métiers : l'intégration de systèmes et d'applications informatiques, l'intégration de réseaux et de systèmes de communication et l'infogérance. Le Groupe est le fournisseur privilégié des grands secteurs de l'industrie et des services : aéronautique, spatial, défense, opérateurs télécom, transport, énergie, finance et administration. Il est présent en France (dans toutes les régions), en Europe (Allemagne, Royaume Uni, Italie, Europe de l'Est) ainsi que sur le continent américain. L'objectif du Groupe est de rétablir l'équilibre d'exploitation sur l'exercice 2001.



Euro

Le Groupe se prépare au passage à la monnaie unique et a notamment mis en œuvre une version « euro » de son système d'information SAP.

Restructuration juridique

Votre Conseil vous rappelle l'opération de fusion/absorption de CS Communication & Systèmes par CISI Holding ainsi que la dissolution de plein droit de CS Communication & Systèmes, décidées par les assemblées générales du 29 décembre 2000 des deux sociétés. Dans le cadre de cette opération de fusion/absorption, l'intégralité du patrimoine de CS Communication & Systèmes a été transmis à CISI Holding, qui s'est substituée à CS Communication & Systèmes dans le cadre des engagements de cette dernière et a adopté à nouveau la dénomination sociale de CS Communication & Systèmes.

Capital - Actionnariat

Préalablement à l'opération de fusion précitée, l'assemblée générale de CISI Holding du 15 novembre 2000 a décidé de procéder au regroupement des actions de la société à raison de 40 actions anciennes de 2,50 francs de valeur nominale contre une action nouvelle de 100 francs de valeur nominale, ce regroupement prenant effet le 8 décembre 2000 et les actionnaires titulaires d'actions formant rompus ayant jusqu'au 7 décembre 2002 pour acheter ou vendre des actions anciennes de 2,50 francs de nominal nécessaires pour leur permettre d'obtenir une action nouvelle.

Bons de souscription d'actions

Au cours de la période précédant l'opération de fusion, il a été créé

- 13 020 666 actions nouvelles CISI Holding issues de l'exercice par CS Communication & Systèmes de 13 020 666 bons de souscription d'action CISI Holding,
- 6 actions nouvelles CISI Holding issues de l'exercice par un actionnaire personne physique de 6 bons de souscription d'action CISI Holding

ce qui correspond à une augmentation de capital de 32 551 680 francs.

Options de souscription d'actions

CISI Holding, devenue CS Communication & Systèmes, ayant, dans le cadre de la fusion, repris à sa charge les options de souscription d'actions, à l'égard des titulaires des options de souscription d'actions de l'entité préexistante, CS Communication & Systèmes, nous vous rappelons les levées d'options intervenues au cours de l'exercice écoulé,

- Création de 22 000 actions nouvelles issues d'une levée d'options en date du 21 juin 2000 (Plan du 22 juin 1995).

Répartition du capital

Conformément à l'article 233-13 du Code de Commerce, les actionnaires qui ont déclaré détenir plus de 5 % du capital de votre Société sont :

Quadral : 44,86 % du capital et 60,33 % des droits de vote

Information sur les prises de participation

Le Conseil vous informe des prises de participation en 2000 dans des sociétés ayant leur siège sur le territoire de la République Française :

CISI Holding, devenue CS Communication & Systèmes

– SAF 100 %

– Voxity 100 %

CS Communication & Systèmes (entité préexistante)

– Decopremier 20 %

Affectation du résultat

Le résultat de l'exercice est constitué d'une perte qui s'élève à 341 003 564,01 francs, qu'il est proposé à l'Assemblée d'affecter au report à nouveau pour la totalité.

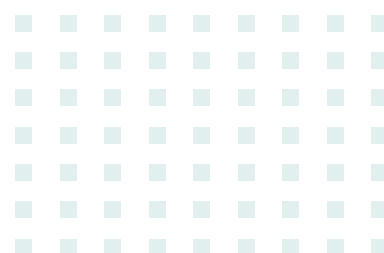
Conformément à la loi, nous rappelons qu'au titre des exercices 1997, 1998 et 1999, CS Communication & Systèmes (ex CISI Holding), n'a pas distribué de dividendes.

Ratification du changement de siège social

Il vous est proposé de ratifier le changement de siège social du 29, rue Galilée à Paris 16^e au 86, rue du Dôme à 92100 Boulogne, à compter du 30 avril 2001, décidé par le Conseil dans sa séance du 26 mars 2001.

Rémunération des Administrateurs/ Membres du Conseil de Surveillance

Il vous est proposé de fixer le montant annuel des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration et, sous réserve de l'adoption de la sixième résolution, aux membres du Conseil de Surveillance, au prorata respectif de leurs présences dans ces Conseils à un montant symbolique de 20 000 francs. La répartition des jetons de présence sera faite, sous réserve de l'adoption de la sixième résolution, par le Conseil de Surveillance, conformément aux Statuts.



Bilan consolidé au 31 décembre 2000

Actif

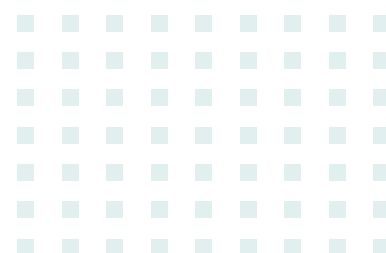
(en milliers de francs)

	Référence à l'annexe	Montant brut	2000 Amortissements et provisions	Montant net	1999 Montant net
Immobilisations incorporelles	(note 3)	245 272	153 925	91 347	93 425
Ecart d'acquisition	(note 4)	505 765	95 720	410 045	433 915
Immobilisations corporelles	(note 5)	467 544	290 582	176 962	153 822
Terrains et constructions		49 443	32 177	17 266	19 236
Installations techniques, matériels et outillages		159 972	100 903	59 069	37 516
Autres immobilisations corporelles		258 129	157 502	100 627	97 070
Immobilisations financières	(note 6)	135 122	60 438	74 684	80 974
Titres non consolidés		74 691	52 596	22 095	25 501
Autres immobilisations financières		50 610	7 842	42 768	45 771
Titres mis en équivalence		9 821		9 821	9 702
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ		1 353 703	600 665	753 038	762 136
Stocks et en-cours	(note 7)	565 126	92 192	472 934	426 866
Avances, acomptes versés sur commandes		25 809		25 809	33 332
Clients et comptes rattachés	(note 8)	1 040 873	38 232	1 002 641	1 088 552
Autres créances	(note 9)	255 109	25 676	229 433	229 278
Valeurs mobilières de placement	(note 10)	3 466		3 466	390 955
Disponibilités		135 515		135 515	152 474
Comptes de régularisation	(note 11)	24 360		24 360	25 950
TOTAL GÉNÉRAL		3 403 961	756 765	2 647 196	3 109 543

Passif

(en milliers de francs)

	Référence à l'annexe	2000	1999
Capitaux propres du groupe	(note 12)	380 492	1 110 220
Capital social		450 864	462 797
Primes liées au capital		560 256	359 579
Réserves consolidées		71 391	270 847
Résultat net/part du Groupe		(702 019)	16 997
Intérêts minoritaires	(note 12)	(3 466)	19 575
Réserves		17 369	17 844
Résultat net/part des minoritaires		(20 835)	1 730
Provisions pour risques et charges	(note 13)	615 525	247 019
Dettes financières	(note 14)	257 615	180 673
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		241 017	160 260
Emprunts et dettes financières divers		16 598	20 413
Dettes d'exploitation		1 272 006	1 320 837
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		61 883	119 910
Fournisseurs		650 472	652 577
Dettes fiscales et sociales		559 651	548 350
Dettes diverses		26 129	121 638
Dettes sur immobilisations		8 666	14 482
Autres		17 463	107 156
Comptes de régularisation	(note 11)	98 895	109 581
TOTAL GÉNÉRAL		2 647 196	3 109 543



Compte de résultat consolidé

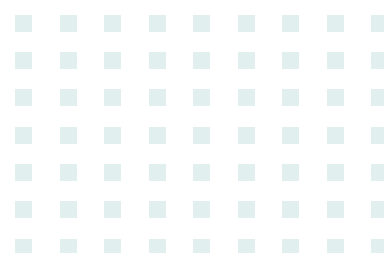
(en milliers de francs)

	Référence à l'annexe	2000	1999
Chiffre d'affaires	(note 15)	3 336 247	3 590 953
Production stockée		(8 409)	71 861
Production immobilisée		38 979	50 396
Reprises sur provisions et transferts de charges		136 775	163 602
Autres produits		13 311	18 318
PRODUITS D'EXPLOITATION		3 516 903	3 895 130
Achats et charges externes		1 834 846	1 970 681
Impôts, taxes et versements assimilés		91 433	103 171
Charges de personnel		1 785 539	1 763 845
Dotations aux amortissements		88 875	78 526
Dotations aux provisions		136 664	121 796
Autres charges		11 822	17 764
CHARGES D'EXPLOITATION		3 949 178	4 055 783
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(note 16)	(432 275)	(160 653)
Produits financiers de participation		702	516
Autres intérêts et produits assimilés		111 248	37 452
Reprises sur provisions et transferts de charges		2 214	2 284
Gain de change		27 862	16 353
PRODUITS FINANCIERS		142 025	56 605
Dotations aux amortissements et provisions financières		4 547	4 641
Intérêts et charges financières		23 823	16 766
Perte de change		33 979	13 402
CHARGES FINANCIÈRES		62 349	34 809
RÉSULTAT FINANCIER		79 676	21 796
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		(352 599)	(138 857)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(note 18)	(396 870)	218 756
Impôts sur les bénéfices	(note 19)	73 500	(20 362)
Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence		138	(293)
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ HORS ÉCARTS D'ACQUISITION ⁽¹⁾		(675 831)	59 244
Dotations/(reprises) sur écarts d'acquisition	(note 4)	47 023	40 516
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ APRÈS ÉCARTS D'ACQUISITION ⁽²⁾		(722 854)	18 728
Résultat par action		(156,08)	3,81
⁽¹⁾ dont part des minoritaires		(20 835)	1 731
dont part du Groupe		(654 996)	57 513
⁽²⁾ dont part des minoritaires		(20 835)	1 731
dont part du Groupe		(702 019)	16 997

Tableau de flux de trésorerie consolidés

(en milliers de francs)

		2 000	1 999
Trésorerie provenant des activités d'exploitation			
Résultat net consolidé		(722 854)	18 728
Perte/profit des sociétés mises en équivalence (net des dividendes reçus)		(61)	370
Produits et charges n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie :			
Dépréciations, amortissements et provisions		499 887	93 739
Plus ou moins-values sur cessions d'actifs immobilisés		(115 811)	(343 207)
Capacité d'autofinancement	(A)	(338 839)	(230 370)
Variation du BFR	(B)	(109 625)	157 565
Flux de trésorerie d'exploitation	(A) + (B) = (C)	(448 464)	(72 805)
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles et incorporelles		(113 123)	(128 010)
Investissement financier net (note 21)		66 365	282 539
Flux de trésorerie d'investissement	(D)	(46 758)	154 529
Remboursement d'emprunts et nouveaux emprunts et crédits		(23 312)	8 999
Augmentation/(réduction) de capital		42 993	6 587
Action d'auto-contrôle et de régularisation des cours		-	(25 755)
Dividendes versés		(35 643)	(30 286)
Flux de trésorerie de financement	(E)	(15 962)	(40 455)
Effets net sur la trésorerie des conversions et divers	(F)	(4 716)	(5 337)
Variation nette de trésorerie	(C) + (D) + (E) + (F) = (G)	(515 900)	35 932
Trésorerie en début de période	(H)	419 063	383 131
TRÉSORERIE DE FIN DE PÉRIODE	(H) + (G) = (I)	(96 837)	419 063



En décembre 2000, dans un but de clarification et de rationalisation des structures du groupe, CISI Holding a absorbé sa maison mère CS Communication & Systèmes et a repris la dénomination sociale de cette dernière.

Les comptes consolidés comparatifs de l'exercice 1999, sont ceux du Groupe CS car, s'agissant d'une restructuration strictement interne, les comptes consolidés pro forma 1999 de CISI Holding, si la fusion avait été réalisée au 1^{er} janvier 1999, auraient été identiques à ceux publiés l'an passé.

Note 1

Principes, modalités, méthodes

1.1. PRINCIPE GÉNÉRAL

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en conformité avec les dispositions de la loi comptable du 3 janvier 1985 et de son décret d'application du 17 février 1986. Les nouvelles dispositions du règlement 99.02 du CRC ont été appliquées à compter de l'exercice 2000. Elles n'ont pas eu d'effet significatif sur le résultat et la situation financière du Groupe.

1.2. MODALITÉS D'ÉTABLISSEMENT

a) Périmètre

Les sociétés dans lesquelles la CS Communication & Systèmes exerce directement ou indirectement le contrôle exclusif (plus de 50 % du capital) sont intégrées globalement. Toutefois, il est possible de considérer que le contrôle exclusif est acquis avec un pourcentage de détention inférieur à 50 %,

lorsque le Groupe exerce effectivement le contrôle de la gestion de la société.

Les sociétés dans lesquelles CS Communication & Systèmes a une influence durable et notable (20 à 50 % du capital) sont mises en équivalence.

Les sociétés ou groupements contrôlés conjointement sont consolidés par intégration proportionnelle.

Ne sont pas consolidées :

- les sociétés dont l'activité ne présente pas de caractère significatif,
- celles dont la détention n'est que provisoire,
- celles, non significatives, pour lesquelles une décision de cession a été prise.

b) Date de clôture

Les comptes consolidés sont établis sur la base des comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2000 ou sur la base d'une situation intermédiaire, lorsque l'exercice social de la filiale ne correspond pas à l'année civile.

c) Écart de première consolidation

La différence entre le coût d'acquisition et la quote part des capitaux propres retraités de la filiale ou de la participation à la date de l'acquisition constitue l'écart de première consolidation. Cet écart est affecté aux actifs et aux passifs repris pour lesquels une juste valeur peut être déterminée. La partie résiduelle non affectée est portée, soit au poste « écart d'acquisition », soit au poste « provision pour risques et charges ». L'affectation définitive de l'écart d'acquisition aux éléments identifiables de l'actif et du passif est réa-

lisée avant la clôture de l'exercice qui suit l'acquisition.

Les écarts d'acquisition sont amortis linéairement sur la base de durées variables (dépendant de la nature de l'activité), mais n'excédant pas 30 ans. Ils font l'objet d'amortissements exceptionnels lorsque les circonstances le justifient : projet de cession, rentabilité insuffisante.

Les écarts d'acquisition négatifs sont rapportés au résultat de façon systématique. Les reprises sont pratiquées selon un plan qui reflète les objectifs et les perspectives tels que définis au moment de l'acquisition.

d) Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les comptes de résultat et les bilans des filiales étrangères sont convertis en francs français selon le taux de clôture pour le bilan et le taux moyen pour le compte de résultat. Les écarts de conversion sont enregistrés dans les réserves consolidées.

e) Impôts différés

Sont enregistrées au bilan et au compte de résultat, les impositions différées significatives, calculées suivant la méthode du report variable, et qui résultent :

- des décalages temporaires existant entre le résultat fiscal et le résultat comptable,
- des retraitements retenus pour l'établissement des comptes consolidés,
- de l'élimination de l'incidence des opérations comptabilisées pour la seule application des législations fiscales.

Les impositions différées actives et passives, calculées au même taux

d'impôt, sont compensées entre elles au niveau de chaque société. Le solde correspondant à une dette est provisionné après imputation d'un éventuel déficit reportable.

Les soldes nets d'actif d'impôt ne sont comptabilisés que si leur récupération est probable à court terme.

f) Date d'effet des acquisitions ou des cessions

Les résultats des sociétés nouvellement consolidées au cours de l'exercice ne sont attribués au Groupe qu'à concurrence de la fraction acquise postérieurement à la date d'effet de l'acquisition.

De même, les résultats afférents aux participations cédées au cours de l'exercice ne sont consolidés qu'à concurrence de la fraction réalisée antérieurement à la date d'effet de la cession.

1.3. MÉTHODES

a) Les plus-values de cessions internes au Groupe sont éliminées des résultats dans la mesure où elles sont significatives.

b) Immobilisations incorporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles comprennent principalement :

- des brevets et licences, amortis sur leur durée de protection juridique ou sur leur durée effective d'utilisation,
- des logiciels d'application, amortis sur 3 à 6 ans,
- des fonds de commerce acquis, qui ne sont pas systématiquement amortis, mais font l'objet de dépréciation lorsque les circonstances le justifient.

Les frais de recherche et de développement ne sont pas immobilisés.

c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur valeur historique d'acquisition ou pour leur coût de production.

L'impact de la réévaluation légale de 1976 n'est pas retraité, car non significatif.

L'amortissement pour dépréciation est calculé suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

<u>Immobilisations</u>	<u>Durée</u>
------------------------	--------------

● Constructions et aménagements liés	10 à 25 ans
--------------------------------------	-------------

● Gros matériels d'usine et mobilier administratif	3 à 10 ans
--	------------

● Matériel d'entreprise et matériel de transport	4 à 5 ans
--	-----------

● Matériel informatique, matériel de bureau	3 à 5 ans
---	-----------

Seuls les biens dont le Groupe est propriétaire sont immobilisés. Les biens financés par crédits-bails ne font pas l'objet d'un retraitement. Lorsqu'un élément de l'actif fait l'objet d'un lease-back, la plus value réalisée, lorsqu'elle est significative, est portée en produits constatés d'avance et reprise dans le compte de résultat sur la durée du contrat.

d) Immobilisations financières

Les titres de participation non consolidés figurent au bilan pour leur prix d'acquisition. Ils sont le cas

échéant dépréciés lorsque leur valeur d'inventaire, déterminée en fonction de l'actif net comptable ré-estimé, de la rentabilité et des perspectives d'avenir, s'avère inférieure au coût d'acquisition. Toutefois, ce principe peut ne pas être retenu dans la mesure où cette dépréciation ne semble pas avoir un caractère durable, compte tenu des données économiques ou financières prévisionnelles.

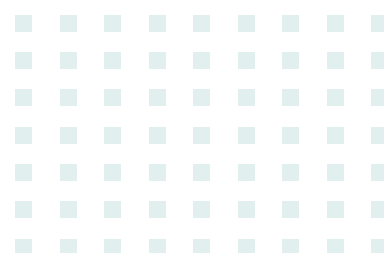
Les prêts consentis dans le cadre de la participation obligatoire des employeurs à l'effort de construction sont dépréciés afin de ramener leur montant à leur valeur actualisée.

e) Valeurs d'exploitation

Les marges sur stocks résultant de transactions internes au Groupe sont éliminées lorsque leurs montants sont significatifs.

Les matières et fournitures sont évaluées au coût de revient suivant la méthode du prix moyen pondéré. Les coûts inclus dans les travaux en cours comprennent les coûts directement rattachables et une quote part des frais de production. Ces stocks et travaux en cours sont, le cas échéant, dépréciés afin de les ramener à leur valeur nette probable de réalisation.

Les chiffres d'affaires et les résultats des contrats qui s'échelonnent sur plusieurs exercices sont constatés à l'avancement. Les pertes sur



contrats en cours sont provisionnées dès qu'elles sont prévisibles. Il est tenu compte, dans l'estimation de ces pertes, des produits à recevoir fondés sur des dispositions contractuelles spécifiques, des sentences judiciaires ou d'un ensemble d'opérations dont le déroulement est en cours.

f) Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée sur les créances, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

g) Provisions pour risques et charges

Cette rubrique intègre notamment :

- les provisions pour restructuration qui couvrent, dès que le principe de ces mesures a été décidé avant l'arrêté des comptes, essentiellement les frais de licenciement, les prétraitements, les coûts de fermeture d'exploitation, de suppression d'immobilisations, stocks et autres actifs,
- les provisions pour charges, risques et pénalités sur marchés,
- les provisions pour garanties données aux clients.

Le montant des redressements fiscaux notifiés (ou en cours de notification) par l'administration ne fait pas l'objet d'une provision lorsque la société estime que les points soulevés ne sont pas justifiés et lorsqu'il existe une probabilité suffisante de faire valoir le bien-fondé de sa position dans le contentieux en cours.

h) Valeurs mobilières de placement

Les valeurs de placement sont inscrites au bilan pour leur prix d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire des titres (déterminée sur la base du cours moyen du mois de clôture pour les titres cotés et sur la base de la valeur probable de réalisation pour les autres valeurs) est inférieure au prix d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée.

i) Produits et charges exceptionnels

Les charges et produits exceptionnels sont constitués des éléments significatifs qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du Groupe, tels que plus ou moins-values de cessions et frais accessoires, charges de restructuration, pénalités sur affaires, dépréciations exceptionnelles d'immobilisations ou de stocks, abandons de créances.

j) Engagements de retraite

La dépense correspondant aux engagements de retraite est prise en charge dans l'exercice de son versement effectif.

En ce qui concerne les droits acquis par l'ensemble du personnel, toutes classes d'âges confondues, ils ont fait l'objet d'une évaluation en fonction des conventions ou accords en vigueur dans chaque société qui tient compte de l'augmentation future des salaires et d'une actualisation financière au taux de 5 %. Les droits acquis figurent dans les engagements hors bilan.

Les pensions sont enregistrées en provision dans la mesure où elles ont le caractère de dettes certaines.

k) Instruments financiers à terme

Il n'est pas dans la vocation du Groupe de réaliser des opérations spéculatives. Aussi divers instruments financiers, négociés avec des contreparties de premier rang sont utilisés pour réduire l'exposition aux risques de taux et de change.

Couverture des risques de taux

La société-mère a mis en place une option d'échange d'intérêts (swap) adossée à l'endettement global du Groupe (court terme, moyen terme, crédit-bail) afin de réduire le coût financier de ses emprunts.

Couverture des risques de change

Les décaissements du Groupe en devises sont réalisés par des unités opérationnelles parfaitement identifiées. Les instruments de couverture utilisés sont les achats à terme et les options d'achat de devises. Ces opérations viennent en couverture d'opérations commerciales et financières.

Dès la remise d'une offre commerciale, les ventes en devises sont, chaque fois que cela est possible, sécurisées par une couverture à l'offre Coface. Les variations de délais ou de montants liées à l'évolution des contrats sont ensuite gérées au coup par coup. En conséquence, les prises de position de vente à terme de devises sont peu fréquentes et toujours adossées à une opération précise.

Dans ce contexte, le Groupe n'a pas à gérer en permanence une trésorerie significative en devises ou des positions à terme en devises non affectées.

l) Conversion des éléments en devises

En fin d'exercice, les créances et dettes libellées en devises sont converties au cours de clôture ou aux taux des couvertures de change mises en place, le cas échéant.

Les gains et les pertes de change latents sont comptabilisés en compte de résultat.

m) Faits marquants, événements postérieurs à la clôture

Les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés. Par ailleurs, le Groupe estime qu'il n'existe, à ce jour, aucun autre fait exceptionnel ou litige susceptible d'avoir une incidence sensible sur son activité, sa situation financière et son patrimoine.

1/ Le 31 décembre 1997, la filiale CS Défense a été cédée. A cette occasion, CS Communication & Systèmes a donné diverses garanties à l'acquéreur, dont certaines peuvent entraîner la mise en oeuvre d'une réfaction du prix de cession. Les auditeurs de chaque partie ont conclu à des ajustements très divergents, aussi un tiers expert a-t-il été nommé. Ses conclusions ne sont pas connues à la date d'arrêtés des comptes.

2/ Fin avril 2001, les filiales CS Télécom et CS Electronics ont été déclarées en cessation de paiements (DCP). Les impacts de ces décisions ont été constatés dans les comptes 2000 (cf notes 13 et 18).

3/ Cession de Verilog

En date du 21 décembre 1999, CS Communication & Systèmes a conclu avec la société Telelogic AB, société suédoise cotée à la bourse

de Stockholm, un agrément prévoyant la vente de la filiale Verilog SA contre la remise de 800 000 actions nouvelles et de 161 174 warrants Telelogic, au plus tard le 31 janvier 2000.

La plus value liée à cet échange, accompagné de conditions suspensives indépendantes de la volonté des parties, a été intégrée dans les comptes consolidés de l'exercice 1999. Les comptes de l'exercice 2000 enregistrent une plus value complémentaire, liée à la hausse du cours de bourse des actions Telelogic :

- en financier : 102 MF
- en exceptionnel : 84 MF.

4/ Cession de CS Systèmes de Sécurité

Le Groupe a cédé en avril 2001 sa participation dans la société CS Systèmes de Sécurité. Les effets de cette cession sont provisionnés dans les comptes 2000.

Note 2

Périmètre et variation du périmètre consolidé

a) Liste des sociétés consolidées
(Voir note 21)

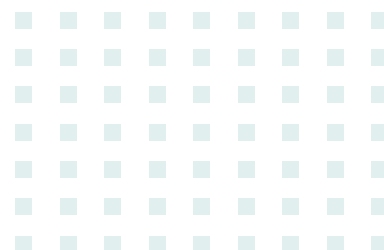
b) Variation du périmètre

Les modifications apportées en 2000 au périmètre de consolidation sont les suivantes :

Entrées - Acquisitions :

- SAF, intégrée globalement depuis le 1^{er} janvier 2000 ;
- Voxity, intégrée globalement depuis le 1^{er} janvier 2000 ;
- Trustycom, intégrée globalement depuis le 1^{er} octobre 2000.

Sorties - Ventes : Néant



Note 3

Immobilisations incorporelles

(en milliers de francs)

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
Valeur au 31/12/1999	222 423	(128 998)	93 425
Augmentation	28 436	(29 941)	(1 505)
Diminution	(9 108)	8 840	(268)
Variations de périmètre	3 144	(2 720)	424
Autres mouvements (fusions)	377	(1 106)	(729)
Valeur au 31/12/2000	245 272	(153 925)	91 347

En 2000, les augmentations comprennent la création d'un portail vocal (gestion itinéraire) pour 11 MF (VOXITY).

Note 4

Écarts d'acquisition

(en milliers de francs)

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
Valeur au 31/12/1999	515 521	(81 607)	433 914
Augmentation	23 653	(47 022)	(23 369)
Autres et reclassement	–	–	–
Diminution	(33 409)	32 909	(500)
Valeur au 31/12/2000	505 765	(95 720)	410 045

L'écart d'acquisition résiduel (22,6 MF) sur CS Télécom a fait l'objet d'un amortissement exceptionnel.

Les valeurs nettes (en MF) sont les suivantes :

	2000	1999
- Sous-groupe CISI Holding / CS SI	398,1	403,9
- CS Télécom	–	22,7
- Ecsat	8,3	7,3
- Trustycom	3,0	–
- Voxity	0,6	–
TOTAL	410,0	433,9

Note 5

Immobilisations corporelles

Valeurs brutes des immobilisations corporelles

(en milliers de francs)

	Terrains et constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur au 31/12/1999	47 753	125 218	217 667	390 638
Augmentation	865	42 104	41 718	84 687
Diminution	(2 017)	(8 109)	(7 672)	(17 798)
Variations de périmètre	–	–	5 627	5 627
Autres reclassements	2 842	759	789	4 390
Valeur au 31/12/2000	49 443	159 972	258 129	467 544

Amortissements des immobilisations corporelles

(en milliers de francs)

	Terrains et constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur au 31/12/1999	28 517	87 702	120 597	236 816
Augmentation	3 216	20 118	37 453	60 787
Diminution	(591)	(7 791)	(5 614)	(13 996)
Variations de périmètre	–	–	3 726	3 726
Autres reclassements	1 035	874	1 340	3 249
Valeur au 31/12/2000	32 177	100 903	157 502	290 582

Note 6

Immobilisations financières

Les immobilisations financières se composent essentiellement de prêts à la construction et de participations dans des sociétés en France ou à l'étranger et qui, compte tenu de leur incidence non significative, sont exclues du périmètre de consolidation.

Principaux titres non consolidés

(en milliers de francs)

	% de participation au 31/12/00	Valeur nette au 31/12/00	Situation nette au 31/12/00
Signoval	99,96 %	10 996	9 527
Mécatronic	100 %	–	(658)
SC 2000 (ex Secr é Composants)	100 %	–	73
CEP	25,00 %	3 967	ND
SCI Schwobsheim	100 %	5 000	2 200
Decopremier	19,80 %	852	ND
Divers	–	1 280	–
TOTAL	–	22 095	–

Autres immobilisations financières

(en milliers de francs)

	Valeur brute au 31/12/00	Provisions	Valeur nette au 31/12/00
Prêts	39 073	(7 707)	31 366
Dépôts et autres	11 537	(135)	11 402
TOTAL	50 610	(7 842)	42 768

Les prêts consentis dans le cadre de la participation des employeurs à l'effort de construction sont dépréciés afin de ramener leur montant à leur valeur actualisée.

Note 7

Stocks et en-cours de production

(en milliers de francs)

	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Valeur au 31/12/99	499 358	(72 492)	426 866
Variation de périmètre	5 917	(398)	5 519
Autres variations	59 851	(19 302)	40 549
Valeur au 31/12/00	565 126	(92 192)	472 934

Note 8

Créances clients et comptes rattachés

(en milliers de francs)

	Valeur brute au 31/12/00	Provisions	Valeur nette au 31/12/00	Valeur nette au 31/12/99
Moins d'un an	1 001 760	–	1 001 760	1 083 721
Plus d'un an	39 113	(38 232)	881	4 831
TOTAL	1 040 873	(38 232)	1 002 641	1 088 552

Variation liée au changement de périmètre : 1 948 KF.

Note 9

Autres créances

(en milliers de francs)

	Valeur brute au 31/12/00	Provisions	Valeur nette au 31/12/00	dont variation de périmètre	Valeur nette au 31/12/99
Créances d'exploitation	194 921	(20 236)	174 685	48	148 892
Impôts différés actifs	–	–	–	–	16 918
Débiteurs divers et autres créances	60 188	(5 440)	54 748	64	63 468
TOTAL	255 109	(25 676)	229 433	112	229 278

La part à plus d'un an des autres créances représente 85 954 KF.

Note 10

Valeurs mobilières de placement

Le gain latent sur les valeurs mobilières de placement n'est pas significatif.

Note 11

Comptes de régularisation

Actif

(en milliers de francs)

	2000	Autres variations	Variation périmètre	1999
Charges constatées d'avance	19 773	(254)	–	20 027
Charges à répartir sur plusieurs exercices	4 587	(1 336)	–	5 923
Régularisation Actif	24 360	(1 590)	–	25 950

Passif

(en milliers de francs)

	2000	Autres variations	Variation périmètre	1999
Produits constatés d'avance	98 895	(11 132)	446	109 581
RÉGULARISATION PASSIF	98 895	(11 132)	446	109 581

Les produits constatés d'avance concernent principalement la société CSSI.

Note 12

Capitaux propres

Le capital est composé, au 31 décembre 2000, de 4 508 639 actions de 100 francs et 12 actions de 2,50 francs.

Capitaux propres du Groupe

(en milliers de francs)

Au 31 décembre 1999	1 110 220
Augmentation nette de capital et des primes d'émission	42 993
Annulation de l'auto contrôle	(40 521)
Dividendes versés	(33 486)
Résultat de l'exercice (part du Groupe)	(702 019)
Divers (écart de conversion, frais...)	(3 305)
Au 31 décembre 2000	380 492

Au 31 décembre 2000, CS Communication & Systèmes ne détient plus d'actions d'auto-contrôle.

Capitaux propres, part des minoritaires

(en milliers de francs)

Au 31 décembre 1999	19 575
Résultat de l'exercice (part des minoritaires)	(20 835)
Variation des écarts de conversion et divers	(2 206)
Au 31 décembre 2000	(3 466)

Note 13

Provisions pour risques et charges

(en milliers de francs)

	Au 31/12/2000	Autres variations	Variations de périmètre	Au 31/12/1999
Frais de restructurations	93 987	63 856	6 157	23 974
Garanties données aux clients/pénalités sur marchés	40 869	7 450	387	33 032
Pertes à terme et charges sur contrats	118 814	13 947	1 037	103 830
Pensions	24 478	691	0	23 787
Litiges et risques divers	35 687	(13 182)	1 620	47 249
Impôts	8 590	(6 945)	388	15 147
Provision pour risque Déclaration de Cessation de Paiement CS Télécom et CS Electronics	293 100	293 100	-	-
TOTAL	615 525	358 917	9 589	247 019

Les provisions pour garanties correspondent, soit à la couverture de la garantie légale, soit à la couverture de clauses de garanties spécifiques à certains contrats.

Les provisions pour litiges et risques divers concernent essentiellement des réclamations clients.

Les provisions pour pensions concernant certaines filiales étrangères (essentiellement Allemandes) sont enregistrées car elles ont un caractère de dettes certaines.

La provision pour Déclaration de Cessation de Paiement CS Télécom et CS Electronics comprend 81,8 MF liés aux avances supplémentaires en compte courant sur la période 1^{er} janvier - 30 avril 2001.

Annexe aux comptes consolidés 2000

Note 14

Emprunts et dettes financières

Tous les emprunts et dettes financières à moyen et long terme du Groupe sont assortis d'un taux d'intérêt fixe sauf quelques prêts à taux variable représentant une valeur totale de 230 KF.

Au 31 décembre 2000, le taux moyen pondéré des intérêts sur les emprunts à moyen et long terme, en francs, ressort à 2,26 % (2,61 % en 1999).

(en milliers de francs)

	2000	1999
Emprunts à plus de 5 ans	137	3 000
Emprunts à plus d'un an et moins de 5 ans	10 034	15 273
Total	10 171	18 273
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	247 444	162 400
TOTAL	257 615	180 673

Les emprunts et les dettes financières en devises, à fin 2000, représentent l'équivalent de 86 323 KF.

Note 15

Chiffre d'affaires

(en millions de francs)

Chiffre d'affaires par branche et zone géographique	Sociétés françaises	Sociétés étrangères	2000 total	1999
Systèmes d'Information	1 998	304	2 302	2 386
Télécom	483	43	526	676
Sécurité	320	12	332	340
Autres activités et éliminations	176	0	176	189
TOTAL	2 977	359	3 336	3 591

Note 16

Résultat d'exploitation

(en millions de francs)

Résultat d'exploitation par secteur d'activité	2000	1999
Systèmes d'Information	(158)	(32)
Télécom	(215)	(75)
Sécurité	(12)	(35)
Autres	(47)	(18)
TOTAL	(432)	(160)

Note 17

Effectif moyen

	France	Etranger	2000	1999
Ingénieurs et cadres	2 770	282	3 052	2 961
Collaborateurs	1 295	103	1 398	1 396
Ouvriers	348	-	348	399
TOTAL	4 413	385	4 798	4 756

Note 18

Résultat exceptionnel net

(en milliers de francs)

	2000	1999
Produits/charges sur opérations de gestion	(104 669)	(212 923)
Reprises/dotations aux provisions	(382 769)	96 142
SOUS-TOTAL	(487 438)	(116 781)
Produits/charges sur opérations en capital	90 568	335 537
TOTAL	(396 870)	218 756

Les opérations en capital de l'exercice intègrent 84 MF de gain lié à la cession de Verilog/Telelog. L'exercice 1999 intègre 298 MF de gain sur cette même cession.

Les opérations de gestion intègrent notamment :

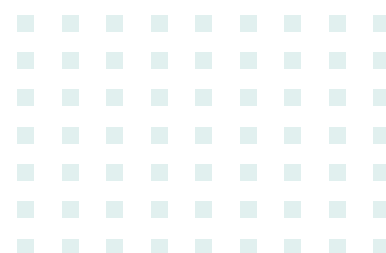
- 106 MF de coûts de restructurations,
- 293 MF concernant la DCP de CS Télécom et CS Electronics,
- 31 MF de charges exceptionnelles relatives aux stocks
- 27 MF de créances irrécouvrables et abandons de créances.

Note 19

Impôt sur les bénéfices

(en milliers de francs)

	2000	1999
Impôts	(60 390)	69 820
Impôts différés	13 552	(17 560)
Crédits d'impôts	(26 662)	(31 898)
TOTAL	(73 500)	20 362



Annexe aux comptes consolidés 2000

Déficits fiscaux

(en millions de francs)

	2000	1999
Au taux normal :		
– Déficit reportable temporairement	1 431	873
– Déficit reportable indéfiniment	235	119
Au taux réduit :	49	248
TOTAL	1 715	1 240
Économie potentielle d'impôt correspondante :		
– au taux normal	588	374
– au taux réduit	10	52

Voir le paragraphe 1.2.e, sur les modalités de constatation des actifs d'impôts.

Note 20

Engagements hors bilan

(en milliers de francs)

	2000	1999
Engagements donnés		
Indemnités de départ en retraite	42 996	49 270
Crédit-bail mobilier (redevances restant à courir)	23 725	36 754
Crédit-bail immobilier (redevances restant à courir)	82 788	91 317
Avals et cautions hors Groupe et engagements liés à l'exécution des marchés (hors avances reçues déjà comptabilisées)	626 767	593 312
Autres garanties	–	39
Effets escomptés non échus	12 725	18 075
Positions à terme en devises	134 499	204 640
Engagements reçus		
Avals, cautions et garanties	831	6 242

Au 31 décembre 2000, les couvertures du Groupe (rendant variables des taux d'intérêts initialement fixes) portent sur 58 millions de francs de dettes financières à long et court terme. Les instruments utilisés sont, pour la plus grande partie, des « swaps ». Cette couverture, dont le montant est dégressif échoit en janvier 2007. De plus, y est adossé un « tunnel » à prime nulle dont les bornes sont 2,75 % et 4,00 % à l'échéance du 10 avril 2001.

Les créances cédées dans le cadre de la loi Dailly s'élèvent à 248 MF.

Informations en matière de crédit-bail

(en milliers de francs)

	Valeur d'origine	Redevances exercice	Redevances cumulées	Dotations théoriques aux amortissements exercice	Dotations théoriques aux amortissements cumulées
Crédit-bail immobilier	83 018	9 011	34 499	5 704	16 990
Crédit-bail mobilier	119 591	19 300	119 869	16 526	102 278
TOTAL	202 609	28 311	154 368	22 230	119 268

Redevances restant à payer

(en milliers de francs)

	à 1 an	de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Prix de rachat
Crédit-bail immobilier	8 755	33 402	40 631	82 788	–
Crédit-bail mobilier	12 893	10 832	–	23 725	14 251
TOTAL	21 648	44 234	40 631	106 513	14 251

Note 21

Investissement financier net

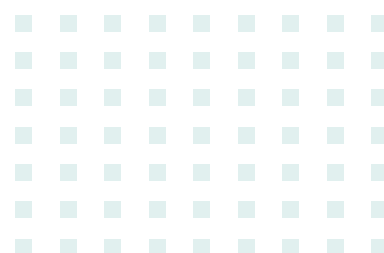
L'investissement financier net se compose des éléments suivants :

(en milliers de francs)

	2000	1999
Acquisitions de titres de participation (1)	(71 368)	(130 808)
Cessions de titres de participation (2)	128 714	395 607
SOUS-TOTAL	57 346	264 799
Flux net sur autres immobilisations	9 019	17 740
TOTAL	66 365	282 539

(1) Nettes des 0,6 millions de francs de trésorerie acquise (-0,9 MF en 1999).

(2) En 1999, nettes des 6,4 millions de francs de trésorerie des sociétés déconsolidées (0 en 2000).



Note 22

Liste des sociétés consolidées

Nom	Siège	Siren/ Pays	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation
CS COMMUNICATION & SYSTÈMES	Paris	692000946	Société mère	Société mère	Société mère
• SYSTÈMES D'INFORMATION					
CS Route	Paris	381733294	100,00	100,00	Globale
Tdc Inc	Dover	Delaware – USA	100,00	100,00	Globale
Tdc del Caribe	Dover	Delaware – USA	100,00	100,00	Globale
Rti System Ltd	Londres	Grande-Bretagne	99,99	99,99	Globale
CS Systèmes d'Information (CS-SI)	Clamart	393135298	100,00	100,00	Globale
Rand UK	Oxford	Grande-Bretagne	98,75	98,75	Globale
Cam Holding	Munich	Allemagne	60,00	60,00	Globale
Cam Munich	Munich	Allemagne	60,00	61,65	Globale
Cam Berlin	Berlin	Allemagne	36,00	60,00	Globale
Usb	Munich	Allemagne	30,60	51,00	Globale
CS Communication & Systems Italia Spa	Milan	Italie	99,90	99,90	Globale
CS Communication & Systems Austria	Vienne	Autriche	100,00	100,00	Globale
CS Communication & Systems Germany GmbH	Francfort	Allemagne	100,00	100,00	Globale
CS Communication & Systems Belgium	Bruxelles	Belgique	100,00	100,00	Globale
Ecsat	Evry	379508070	100,00	100,00	Globale
Srilog	Vélizy Villacoublay	379737067	98,00	98,00	Globale
Scot	Ramonville Saint-Agne	342102019	49,00	49,00	Equivalence
Saf	Clamart	542088869	100,00	100,00	Globale
• TÉLÉCOM					
CS Télécom S.A.S.	Fontenay-aux-Roses	393295308	100,00	100,00	Globale
CS Télécom do Brasil	Sao Paulo	Brésil	100,00	100,00	Globale
CS Télécom Italia	Milan	Italie	100,00	100,00	Globale
CS Télécom España	Madrid	Espagne	100,00	100,00	Globale
CS Datacom Thailand	Bangkok	Thaïlande	100,00	100,00	Globale
CS Télécom Asia Pacific	Singapour	Singapour	100,00	100,00	Globale
• SÉCURITÉ					
CS Systèmes de Sécurité	Paris	916120058	100,00	100,00	Globale
Ritzenthaler GmbH	Stahndorf	Allemagne	100,00	100,00	Globale
Ritzenthaler Portugal	Mafra	Portugal	90,00	90,00	Globale
Ritzenthaler UK	Elland	Grande-Bretagne	45,00	45,00	Equivalence
• AUTRES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES					
Sécre Alpine Electronics	Soissons	316842418	50,99	50,99	Globale
CS Electronics	Paris	413928615	100,00	100,00	Globale
CS Institut	Paris	418072070	100,00	100,00	Globale
CS Technologies Informatiques	Bron	400518304	100,00	100,00	Globale
Voxity	Paris	397457961	100,00	100,00	Globale
Trustycom	Paris	388925356	100,00	100,00	Globale

Rapport des Commissaires aux Comptes

sur les comptes consolidés
exercice clos le 31 décembre 2000

Messieurs les Actionnaires
de la Société CS Communication & Systèmes

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société CS Communication & Systèmes établis en francs français relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2000, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés, établis selon les principes comptables français, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

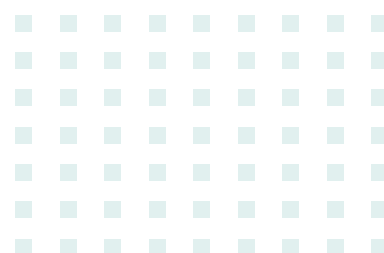
Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion, conformément aux normes professionnelles applicables en France. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

La Défense et Neuilly, le 29 mai 2001

Les Commissaires aux Comptes

PGA
ARTHUR ANDERSEN
Philippe Mongin
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie de Versailles
Tour Franklin - La Défense 8
92042 Paris - La Défense Cedex

CALAN RAMOLINO
& ASSOCIES
Bernard Scheidecker
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie de Versailles
191, avenue Charles-de-Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine



Actif

(en milliers de francs)

	2000	1999
Actif immobilisé		
Immobilisations incorporelles et corporelles	78 331	28 667
Immobilisations financières	717 040	300 177
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	795 371	328 844
Actif circulant		
Créances	214 328	127 498
Valeurs de placement, trésorerie	17 523	4
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	231 851	127 502
TOTAL DE L'ACTIF	1 027 222	456 346

Passif

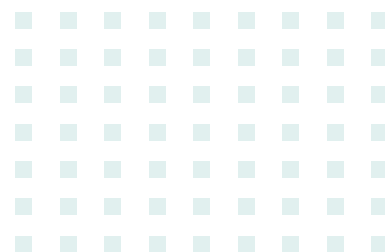
(en milliers de francs)

	2000	1999
Capitaux propres		
Capital	450 864	117 570
Primes d'émission, de fusion, d'apport	560 256	140
Réserves et report à nouveau	(92 804)	20 952
Résultat de l'exercice	(341 004)	(113 758)
Subventions d'investissement	100	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	577 412	24 904
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	273 027	1 107
Dettes		
Dettes financières	115 118	13
Autres dettes	61 665	430 322
TOTAL DES DETTES	176 783	430 335
TOTAL DU PASSIF	1 027 222	456 346

Compte de résultat au 31 décembre 2000

(en milliers de francs)

	2000	1999
Chiffre d'affaires	91 059	44 906
Autres produits d'exploitation	162	
Achats, variation des stocks, charges externes, impôts	(49 081)	(40 685)
Frais de personnel	(31 801)	
Dotations/reprises d'amortissements et provisions	(15 201)	(5 553)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(4 862)	(1 332)
Produits / (charges) d'intérêt	37 143	(6 236)
Dotation/reprises d'amortissements et provisions	4 381	(13 426)
Autres produits / (charges) financiers	102 584	53
TOTAL	144 108	(19 609)
RÉSULTAT COURANT	139 246	(20 941)
Résultat sur opérations en capital	413 539	
Dotations/reprises d'amortissements et provisions	(688 862)	1 164
Autres produits/(charges) exceptionnels	(204 927)	(93 976)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(480 250)	(92 812)
Impôts sur les bénéfices	-	(5)
RÉSULTAT NET	(341 004)	(113 758)



Filiales et participations

(en milliers de francs)

Renseignements détaillés sur chaque filiale et participation dont la valeur excède 1 % du capital de la société	Informations financières			
	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue (en %)	Résultat du dernier exercice clos
1 - Filiales (détenues à plus de 50 %)				
CS SI	11 891	151 262	99,99	1 179
CS Systèmes de Sécurité	10 050	(80 446)	99,99	(23 438)
CS Télécom	39 487	19 852	99,99	(311 789)
CS Route	11 594	12 182	99,99	(13 523)
SC 2000 (ex Sécré Composants)	6 093	(14 240)	99,99	8 221
Sécré Alpine Electronics	8 600	24 200	51,00	764
Mécatronic	8 000	(4 584)	99,99	(4 074)
Signoval	11 000	(2 353)	99,96	879
Ecsat	250	798	99,99	2 351
Rand	8 408	(3 532)	98,75	(13 124)
CAM Holding	168	555	60,00	(41)
CAM Munich	365	137	57,52	(7 624)
CS Electronics	27 500	(12 728)	99,99	(2 020)
2 - Participations (détenues entre 10 % et 50 %)				
néant	-	-	-	-

(en milliers de francs)

Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations	Filiales		Participations	
	Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères
Valeur comptable des titres détenus :				
- brute	957 841	87 315	13 761	-
- nette	649 897	38 624	5 064	-
Montant des prêts et avances accordés	661 582	12 438	-	-
Montant des cautions et avals donnés	318 829	211 009	-	-

Tableau des résultats de la société

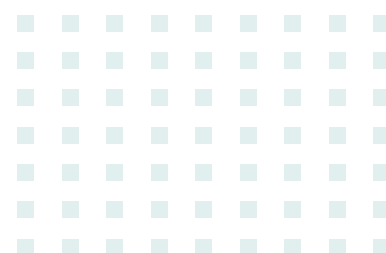
au cours des cinq derniers exercices

(en francs)

Date d'arrêté	1996	1997	1998	1999	(2) 2000
I) Capital en fin d'exercice					
Capital social	260 776 600	117 569 970	117 569 970	117 569 970	450 863 930
Nombre d'actions émises :					
– ordinaires					
à 2,50 francs	2 607 766	47 027 988	47 027 988	47 027 988	12
à 100 francs	0	0	0	0	4 508 639
Nombre maximal d'actions à créer :					
– par conversion d'obligations					
	0	0	0	0	0
– par exercice de droits et bons de souscription					
	0	13 048 748	13 048 748	(1) 13 048 748	573 650
II) Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes				44 905 682	91 059 229
Résultat avant impôts, amortissements et provisions	(237 542 087)	(3 822 185)	(5 756 001)	(95 937 221)	358 742 338
Impôts sur les bénéfices	30 000	5 000		5 000	
Résultat après impôts, amortissements et provisions	129 698 948	(13 047 205)	34 404 053	(113 758 470)	(341 003 564)
Montant des dividendes nets distribués	0	0	0	0	0
III) Résultats par action					
Résultat avant impôts, amortissements et provisions	(91)	(0,08)	(0,12)	(2,04)	79,57
Résultat après impôts, amortissements et provisions	50	(0,28)	0,73	(2,42)	(75,63)
Dividende versé à chaque action :	0	0	0	0	0
IV) Personnel					
Nombre de salariés (clôture)					42
Montant de la masse salariale					36 897 986
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux					14 565 507

(1) Bons de souscription : parité 1 BSA pour 1 action 2,50 francs.

(2) En 2000, la société a absorbé à effet rétroactif au 1^{er} janvier sa société mère CS.



Rapport général des Commissaires aux Comptes

sur les comptes annuels
exercice clos le 31 décembre 2000

Messieurs les Actionnaires
de la Société CS Communication & Systèmes

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2000, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société CS Communication & Systèmes établis en francs français, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels, établis selon les principes comptables français, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

La Défense et Neuilly, le 29 mai 2001

Les Commissaires aux Comptes

PGA
ARTHUR ANDERSEN
Philippe Mongin
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie de Versailles
Tour Franklin - La Défense 8
92042 Paris - La Défense Cedex

CALAN RAMOLINO
& ASSOCIES
Bernard Scheidecker
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie de Versailles
191, avenue Charles-de-Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport des Commissaires aux Comptes

sur les conventions réglementées
exercice clos le 31 décembre 2000

Messieurs les Actionnaires
de la Société CS Communication & Systèmes

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

1/ En application de l'article L.225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation. Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Abandon de créance de 7 500 000 francs octroyé à CS Electronics

Afin de reconstituer les capitaux propres de la filiale CS Electronics, le Conseil d'Administration de votre société, dans sa séance du 21 décembre 2000, a décidé d'abandonner la créance de CS Communication & Systèmes sur CS Electronics à hauteur de 7 500 000 francs, avec clause de retour à meilleure fortune. Dans le cas où CS Electronics réaliserait des bénéfices au cours des années 2001 à 2005, CS serait remboursée chaque année le 30 avril selon les modalités suivantes :

Résultat net avant impôt sur les sociétés :

- n'excédant pas 1 999 999 francs	0%
- compris entre 2 000 000 francs et 3 999 999 francs	33,33 %
- compris entre 4 000 000 francs et 5 999 999 francs	50 %
- supérieur à 6 000 000 francs	75 %

Administrateur concerné : M. Gilles Marchiat

Cession de 212 actions de CISI Holding entre CS Communication & Systèmes et Signoval

En date du 30 octobre 2000, votre société a cédé 212 actions CISI Holding au prix de 9,70 francs par action, soit un montant global de 2 056,40 francs. Cette cession est effectuée en vue de permettre à Signoval d'assurer la contrepartie des rompus au titre du regroupement envisagé des actions CISI Holding dans le cadre de la fusion par absorption de CS Communication & Systèmes par CISI Holding.

En tant qu'acheteur, Signoval s'engage à servir pendant un délai de deux ans à compter de la date de mise en œuvre du regroupement la contrepartie tant à l'achat qu'à la vente des offres portant sur les rompus ou les demandes tendant à compléter le nombre des titres appartenant à chacun des actionnaires intéressés, étant entendu que ce prix devrait être égal à 9,70 francs. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration de votre société du 30 octobre 2000, ainsi que par le Conseil d'Administration de Signoval du même jour.

Administrateur concerné : M.Eric Blanc-Garin

Abandon de créance de 15 000 000 francs octroyé à Secré Composants

Afin de reconstituer les capitaux propres de la filiale Secre Composants, le Conseil d'Administration de votre société, dans sa séance du 21 décembre 2000, a décidé d'abandonner la créance de CS Communication & Systèmes sur Secre Composants à hauteur de 15 000 000 francs.

Administrateur concerné : CS Communication & Systèmes, représentée par M. Bernard Degoul.

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Conventions d'assistance administrative avec les filiales

Votre société a facturé à ce titre pour l'exercice 2000 les montants suivants (en francs hors taxes) :

CS Route	1 058 085	
CS Télécom	6 670 363	
Mécatronic	232 352	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■
Sécre Alpine Electronics	400 000	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■
Sécre Composants	94 845	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■
CS Systèmes de Sécurité	5 115 024	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■
CS Systèmes d'Information	32 012 700	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■
CS Electronics	400 000	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■
CS Institut	106 476	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■
Rand UK	1 382 352	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes

établi en application de l'article 103 de la loi du 24 juillet 1966
exercice clos le 31 décembre 2000

Convention d'utilisation de la marque "CS Communications & Systems"

Cette convention, autorisée le 26 mars 1999 par le Conseil d'Administration de votre société, concerne les frais de licences d'utilisation de la marque "CS Communications & Systems" facturés par votre société à certaines de ses filiales à hauteur de 0,020% du chiffre d'affaires hors taxes de la filiale moins le chiffre d'affaires réalisé par la filiale avec les entités intégrées dans la consolidation comptable de CS Communication & Systèmes.

Votre société a facturé à ce titre pour l'exercice 2000 les montants suivants (en francs hors taxes) :

Filiale	Montant
CS Télécom	85 834
Mécatronic	6 196
CS Systèmes de Sécurité	66 000
CS Systèmes d'Information	375 740
Rand	16 278

Autres conventions d'assistance

Votre société a pris en charge au titre de ces conventions les montants suivants (en francs hors taxes) :

Tiers concerné	Objet	Montant
SARL Sonemes	Assistance en stratégie, organisation et développement, identification de partenaires commerciaux, industriels et financiers	300 000
SARL Raspail 21	Assistance dans le cadre de contrats Route et Equipements Télécom	200 000
Monsieur Marchiat	Prise en charge de frais dans le cadre de missions à l'étranger	14 739,68
Monsieur Philip	Assistance en stratégie, organisation et développement et plus particulièrement dans le domaine plus spécifique des systèmes de péage autoroutier	200 193,94

Contre-garanties données

Filiale concernée	Objet	En millions de francs français
CS Route	Autoroute M5 (Hongrie)	9,9
TDC del Caribe Inc.	Contre garantie liées au contrats de leasing de Porto Rico	39,4

Convention précisant les modalités d'utilisation du produit MELODHY

Cette convention, conclue avec CS Route et CSEE Transport, précise les modalités d'utilisation du produit MELODHY notamment pour le marché du métro de Lisbonne. Aucun montant n'a été versé à ce titre en 2000.

2) Nous vous présentons également notre rapport sur les conventions visées à l'article L.225-42 du Code de commerce. En application de l'article L.225-240 du Code de commerce, nous vous signalons que ces conventions n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base des informations qui nous ont été données, de vous communiquer, outre les caractéristiques et les modalités essentielles de ces conventions, les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

Abandon de créance de 160 000 000 francs octroyé à CS Systèmes d'Information

Afin de reconstituer les capitaux propres de la filiale CS Systèmes d'information, le Conseil d'Administration de CS Systèmes d'Information, dans sa séance du 29 décembre 2000, a pris acte de l'abandon de la créance de CS Communication & Systèmes sur CS Systèmes d'Information à hauteur de 160 000 000 francs. En l'absence de tenue de Conseil d'Administration de CS Communication & Systèmes entre le 29 et le 31 décembre 2000, cette convention n'a pu être autorisée par le Conseil d'Administration de CS Communication & Systèmes sur l'exercice clos le 31 décembre 2000.

Nous vous précisons que lors de sa réunion du 19 janvier 2001, votre Conseil d'Administration a décidé de lever la clause résolutoire sur cette convention.

Administrateur concerné : M. Eric Blanc-Garin

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 29 mai 2001

Les Commissaires aux Comptes

PGA
ARTHUR ANDERSEN
Philippe Mongin
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie de Versailles
Tour Franklin - La Défense 8
92042 Paris - La Défense Cedex

CALAN RAMOLINO
& ASSOCIES
Bernard Scheidecker
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie de Versailles
191, avenue Charles-de-Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine